

n° 34

Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

MARS ♦ AVRIL 2014



DOSSIER

Réforme des rythmes scolaires

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Sauveteurs secouristes pontois :
04 76 98 65 62
- Gendarmerie : 17
- Police municipale : 04 76 29 86 10
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison de Lyon :
04 72 11 69 11
- GDF-sécurité dépannage :
0810 433 038
- EDF-sécurité dépannage :
0810 333 338

Pharmacies de garde

► Dimanches 9 mars et jeudi 8 mai
Pharmacie Fallieux Vera
73 cours St-André
tél. : 04 76 98 10 47

► Dimanches 16, 23, 30 mars
Dimanches 6, 13, 20, 27 avril
Lundi 21 avril,
Dimanches 4 et 11 mai
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51

► Jeudi 1er mai
Pharmacie de la Frange verte
14 av. Général de Gaulle
tél. : 04 76 98 03 43

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Directeur de la communication
Philippe Serre
Rédaction
Rosine Rocipon-Boyardjian
Sophie Bellenger
Maquette, mise en page, photos
Franck Maurice-Laforge
Oriane Latour
Photos
Didier Barbe
Distribution
Christophe Diasparra
Imprimerie
Imprimerie Grafi
6500 exemplaires



Service information
place du 8 mai 1945
38800 Pont de Claix
Tél. : 04 76 29 80 05

information@ville-pontdeclaix.fr
www.ville-pontdeclaix.fr

sommaire

3
Infos pratiques élections

4
Les temps forts
Les vœux aux acteurs locaux, conférence sur les dangers du web, l'envol des savoirs, les expositions...

17
Suivi de projets
On avance... vers une cité-planétarium

18
Les nouvelles de la mairie
Du côté des enfants, 1, 2, 3... Grandir à petits pas, des nouvelles serres, quand la culture réenchante le social...

8
DOSSIER



Réforme des rythmes scolaires

21
A votre service

22
A voir
Expos "Femmes" et art lyrique avec la Fabrique Opéra

23
L'agenda

24
La rencontre
Gaëlle Courtet Bellynck

25
Tribunes

26
Une page d'histoire
Voter, c'est un droit

27
Bouquins
Mots fléchés

É	N	S	É	N	N	O	I	S	I	d	
R	O	R	I	W	J	R	É	N			
J	L	N	A	É	R	L	N	O	L	V	
S	N	T	É	S	É	H	A	W	A	N	
É	T	I	L	N	N	V	É	V	É	R	
W	V	T	É	d	É	R	W				
I	R	V	C	É	d	R	O	C	É	N	
R	É	O	I	A	É	É	N	N	É	H	
L	I	R	J	N	O	I	S	O	T	É	
T	I	V	É	R	É	C	T	N			
N	V	É	S	S	I	N	R	É	I	O	d
É	C	I	R	L	V	T	N	C	T	V	C
S	N	É	I	R	É	A	V	L	C	O	
É	A	A	R	C	V						

L'INFORMATION MUNICIPALE



Prochaine parution :

Sur le pont
N°34 / paru
mars 2014

Sur le pont
N°35 / à paraître
mai 2014

+ www.ville-pontdeclaix.fr

Toutes les publications de la ville peuvent être téléchargées



FORMATIONS BAFA,
JOBS CITOYENS &
PROJETS 15-25 ANS

Renseignements
à l'Escale et à
l'Espace jeunes :
04 76 29 80 54

+ www.ville-pontdeclaix.fr

LES 23 ET 30 MARS : 7 BUREAUX DE VOTE À PONT DE CLAIX



BUREAU 1
CENTRALISATEUR
Ecole Jules Verne
10 rue Benoit Jay



BUREAU 5
Ecole Maternelle du Coteau
(ex : « du Centre »)
Avenue des Résistants



BUREAU 2
Groupe Scolaire Villancourt
avenue Victor Hugo



BUREAU 6
Ecole Maternelle
des 120 Toises
Rue du 19 Mars 1962



BUREAU 3
Groupe Scolaire
Jean-Moulin
Rue Docteur Valois



BUREAU 7
Ecole Maternelle des
Olympiades
Avenue Victor Hugo



BUREAU 4
Groupe Scolaire Iles de
Mars - rue Mozart

**N'oubliez pas votre carte
d'identité (obligatoire).**
Horaires d'ouverture : 8h-19h.

PARLONS ÉLECTEURS

Les listes électorales sont une pièce fondamentale de la collectivité territoriale qu'est la commune : elles recensent les citoyens français ou ressortissants d'un pays de l'Union européenne⁽¹⁾, âgés de 18 ans au moins, qui habitent le territoire communal ou, à tout le moins s'y acquittent d'une taxe locale et qui bien sûr jouissent de tous leurs droits de citoyens. Inscrits, la plupart du temps à leur demande, sur ces listes ils deviennent électeurs et sont appelés à intervalle régulier à exercer leur droit de vote. La commission administrative chargée de la révision des listes électorales réunit les élus locaux, les représentants du préfet et des électeurs et procède durant la période légalement ouverte pour ces opérations, aux inscriptions et radiations : les premières concernent majoritairement les jeunes inscrits d'office à 18 ans (ou qui auront 18 ans entre le 1^{er} mars 2014 et la veille du scrutin) ; les radiations concernent essentiellement des personnes qui ont quitté la commune ou sont décédées. Au final, le nombre de Pontois appelé aux urnes en mars pour les élections municipales s'élève à 6881. En mai auront lieu les élections européennes et en 2015, les élections régionales et cantonales.

(1) Tout citoyen de l'Union européenne qui réside en France peut participer aux élections municipales et européennes dans les mêmes conditions qu'un électeur français.

Pour tout savoir : www.service-public.fr
Service élections, place de la scierie, 04 76 29 80 02

+ www.ville-pontdeclair.fr

19
FÉV.

15 collégiens allemands et leurs deux professeurs de la Real Schule ont été accueillis du 19 au 28 février dans des familles pontoises, dans le cadre de l'échange franco-allemand du collège de Pont de Claix. Le maire Christophe Ferrari a souhaité la bienvenue aux élèves et leurs professeurs, rappelant que le jumelage entre la commune et Winsen Luhe fête ses 40 ans cette année. 15 collégiens pontois partiront chez leurs correspondants du 12 au 22 mai. Une délégation de 85 personnes, composée d'élus, de clubs sportifs, de jeunes de l'Escale, se rendra également à Winsen en juin.



Accueil des collégiens de Winsen Luhe

14
JANV.

Voeux aux acteurs locaux



Acteurs de la vie locale, associative et économique s'étaient donné rendez-vous au foyer municipal pour les derniers vœux du mandat de Christophe Ferrari. Le maire accompagné de l'ensemble du conseil municipal a rendu hommage à deux figures pontoises disparues en 2013, Ernest Palamini et Robert Riotton. Il a évoqué une « année particulièrement inquiétante pour la commune », notamment en ce qui concerne le devenir de la plate-forme chimique. Il a également abordé la question de l'agrandissement de la Métro et ses conséquences pour Pont de Claix.

+ www.ville-pontdeclaix.fr



Journée Mix Nages

Mix'Nages, deuxième. Pour la seconde année consécutive, Flottibulle accueillait ces rencontres entre nageurs valides et nageurs porteurs de handicap physique ou mental. L'idée des organisateurs (le GUC Pont de Claix waterpolo et l'Alesa d'Echirolles) est que le sport est un vecteur d'intégration et apprend les bases du vivre ensemble. En individuel puis en relais, 43 nageurs ont fait vibrer le centre aquatique sous les encouragements d'un public nombreux. Fair play et respect ont été récompensés en fin de journée, en présence de l'élue au handicap Nathalie Roy et de Bernard Bodon, adjoint au maire et président du comité Dauphiné Savoie de natation.

26
JANV.

20
JANV.

Expo de Jo Manno

La Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire accueille désormais des expositions. En janvier, c'est l'artiste doménois Jo Manno qui présentait ses œuvres. Sans peinture mais avec des "ingrédients secrets", ses tableaux ont suscité l'enthousiasme lors du vernissage, auquel participait le 1er adjoint à la culture Sam Toscano et le conseiller municipal délégué au développement durable Ali Yahiaoui.





21
JANV.

Conférence sur les dangers du web

Jeunes et parents avaient répondu présents à la conférence organisée à la MDAESS sur les dangers du web, dans le cadre du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) réunissant la ville de Pont de Claix et celle de Claix. A l'initiative de l'adjointe à la sécurité Noëlle Guiguet, un travail a été mené avec les jeunes de la commune sur ce thème. Les adolescents pontois ont réalisé une vidéo pendant les vacances scolaires, avec le soutien de l'Escale et l'Apase. Ce film a été projeté en début de séance, initiant les discussions et débats sous la houlette de deux psychologues de l'Ecole des parents et éducateurs de l'Isère (EPE). Si le net est un formidable outil d'apprentissage et de découvertes, il est aussi un lieu dangereux. Les usagers du web, notamment les jeunes, peuvent faire l'objet d'usurpation d'identité, de harcèlement, d'escroquerie, etc... Pour se prémunir de ces dérives, un encadrement par les parents est nécessaire.

+ www.ville-pontdeclaix.fr

6
DÉC.



Peintures aux Moulins

MAD n'en est pas à sa première exposition aux Moulins. Cette fois, il présente un travail de 3 ans autour de la couleur, des formes géométriques et du symbolisme, avec le rouge comme fil conducteur de ses œuvres. Le vernissage de son exposition a eu lieu en présence du 1er adjoint à la culture Sam Toscano. Ce dernier a félicité MAD pour « le travail accompli ».





7
FÉV.

L'envoi des savoirs

Le centre social Jean Moulin présentait une exposition des créations réalisées par les habitants. C'est grâce à plusieurs ateliers (couture, tricot, crochet, peinture, écriture) que Pontoises et Pontois ont pu produire déguisements, vêtements, tableaux, histoires. Chaque semaine, ce sont 70 habitants qui participent à ces ateliers. Ce soir là, la fresque des enfants a été mise à l'honneur, ainsi que le travail d'écriture réalisé avec cinq mamans du quartier.

Sélections force athlétique

21-22
FÉV.

Pendant un week-end, le foyer municipal accueillait les sélections nationales de force athlétique, en vue du championnat du monde en novembre à Miami. Sur les 13 Pontois membres de l'association WPC qui ont participé à des épreuves de développé couché, squat et soulevé de terre, 11 sont qualifiés pour la finale.



+ www.ville-pontdeclaix.fr

À LA RENTRÉE PROCHAINE LES ENFANTS DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET MATERNELLES, LEURS PARENTS ET TOUS LES ACTEURS ÉDUCATIFS DE PONT DE CLAIX VONT VIVRE LEUR JOURNÉE ET LEUR SEMAINE SCOLAIRES AU RYTHME DE LA RÉFORME VOULUE PAR LA LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION POUR LA REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUÉE EN JUILLET 2013. LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES POURSUIT EN PREMIER LIEU UN OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : LA RÉUSSITE DES ENFANTS À L'ÉCOLE PRIMAIRE DÉPEND POUR UNE PART ESSENTIELLE DES CONDITIONS DANS LESQUELLES SE DÉROULENT LEURS APPRENTISSAGES. LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) EST AU CŒUR DE LA RÉFORME.

école juste pour tous exigeante pour chacun

“ Offrir à tous les individus de l'espèce humaine les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de connaître et d'exercer leurs droits ; assurer à chacun d'eux la facilité de perfectionner son industrie, de se rendre capable de fonctions sociales auxquelles il a droit d'être appelé, de développer toute l'étendue des talents qu'il a reçus de la nature et par là établir entre les citoyens une égalité de fait, et rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi : tel est le but premier d'une instruction nationale ». Ainsi s'exprime le philosophe, mathématicien, homme politique et marquis (!) de Condorcet (1743-1794) à une époque où l'instruction publique n'est encore qu'un projet (1), le privilège de quelques-uns refusé au plus grand nombre ; Aujourd'hui la lutte contre les inégalités est toujours de mise, au sein même de l'institution qu'est devenue l'école publique.

Ça, c'était avant !

Entre-temps il y a eu toute une période durant laquelle, dans un pays à majorité rurale jusqu'au début du XX^{ème}, le calendrier scolaire s'est calé sur les moissons et les vendanges libérant la main-d'œuvre enfantine. A partir des années 60 et 70 la création de zones pour les vacances d'hiver et de printemps répondait sans doute aux attentes des familles, peut-être de la sécurité routière, et faisait surtout le miel des stations touristiques. Instaurée en 2008, la semaine de 4 jours libérait la demi-journée du samedi matin en répondant aux 35 heures et aux modes de garde alternés devenus des faits de société. Que les parents et les enseignants - et aussi l'industrie du tourisme - trouvent leur compte dans ces organisations successives n'a pas empêché les cher-

cheurs qui s'intéressent aux rythmes de l'enfant de s'accorder pour estimer la journée de six heures trop longue, les créneaux de l'après midi peu propices aux apprentissages fondamentaux et les vacances sans effet réparateur en dessous de 15 jours.



Revenir à la semaine de 4,5 jours : du constat aux actes

L'abandon de la semaine de 4 jours a été réclamé dès 2010 par les rapports successifs de l'Académie de Médecine, de la cour des comptes et même de l'institut Montaigne ! (2). Dans un rapport rendu public à la fin de l'année 2010 la mission d'information de l'Assemblée nationale sur les rythmes scolaires prône carrément l'interdiction de la semaine de quatre jours : les journées sont trop longues, la semaine et l'année trop courtes, la coupure du mercredi entraîne une désynchronisation (coucher tard-lever tôt). Il faudra attendre deux ans et l'arrivée d'un nou-

veau ministre pour sortir du simple constat : après une phase de dialogue avec les syndicats, la modification des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires est à proprement parler, décrétée. Elle n'ajoute pas seulement une demi-journée dans la semaine, elle modifie également le temps de chaque journée en augmentant le temps d'activité périscolaire : les élèves ne resteront pas moins de temps à l'école qu'aujourd'hui (ils seront toujours pris en charge à l'école jusqu'à 16 h 30), mais ils y consacreront quotidiennement moins de temps à des activités d'apprentissage scolaire et plus de temps à des activités périscolaires. Le concours des collectivités est dès lors fondamental, voire fondateur.

Respecter les rythmes biologiques

En mars 2013, l'Académie de médecine via un communiqué de presse se déclare favorable à la semaine de 4,5 jours et rappelle « à tous les acteurs concernés – enseignants, parents, pouvoirs publics – qu'il s'agit avant tout de respecter les rythmes biologiques de l'enfant et que toute réflexion sur l'aménagement du temps scolaire doit dépasser la polémique autour de la seule semaine de quatre jours : c'est le "temps de vie de l'enfant qu'il faut considérer et organiser. Seules des mesures coordonnées d'harmonisation des trois temps scolaires (journée, semaine, année) seront capables d'apporter une réponse satisfaisante à la question malheureusement récurrente de l'inadaptation du système scolaire actuel à la santé et à la qualité de vie des enfants. » La semaine de quatre jours et demi sera effective dans toutes les écoles en France à la rentrée 2014.

(1) L'instruction obligatoire laïque et gratuite est instituée le 28 mars 1882 par la loi Ferry du nom de son auteur. L'instruction primaire devient obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus. (2) Think tank (réservoir d'idées) indépendant, l'Institut Montaigne est une plateforme de réflexion, de propositions et d'expérimentations consacrée aux politiques publiques

Le temps de la concertation avant celui de la réforme

« La ville de Pont de Claix a choisi de prendre le temps de la concertation et d'appliquer la réforme des rythmes scolaires à la rentrée scolaire de 2014, explique Corinne Grillet, adjointe à l'éducation populaire. Et nous avons immédiatement fait une proposition d'organisation pour conduire la concertation la plus large possible au niveau local ; L'apport de l'appartenance de la ville au réseau français des villes éducatrices (RFVE) et ce qui avait été réalisé dans le cadre du plan éducatif local (PEL) a guidé notre conduite. Un calendrier a été fixé et des modalités de mise en œuvre de la concertation locale définies : il fallait que la collectivité soit en mesure de tracer les grands axes du projet éducatif territorial (PEDT) avant la fin de l'année 2013. Un comité de pilotage s'est réuni en avril avec l'ensemble des partenaires éducatifs et des institutions : les parents d'élèves, les délégués départementaux de l'éducation nationale, les associations d'éducation populaire, la direction départementale de la cohésion sociale (née de la fusion des Directions Départementales de l'action Sanitaire et Sociale et Jeunesse et Sports N.D.L.R.). Des groupes de travail réunissant les parents, les enseignants, les associations ont été mis en place ; en plus du questionnaire aux parents, un questionnaire a été adressé à toutes les associations pour recueillir leur avis et solliciter leur participation aux différents temps d'activités. La mobilisation des parents d'élèves a été importante ; au fur et à mesure des échanges, les différentes hypothèses de l'organisation quotidienne et hebdomadaire ont pu être affinées. La réforme va coûter à la collectivité environ 160 euros par enfant ; le maire et l'ensemble du conseil ont fait le choix de l'assumer sans le répercuter sur les familles ; cela passe par le redéploiement du personnel et une utilisation des équipements rationalisée ».

Tous les acteurs sur le pont

Toutes les écoles, maternelles et élémentaires sont concernées, ce qui représente environ 1200 enfants (500 en maternelle, 700 en élémentaire) et 700 familles. Le service scolaire et périscolaire qui gère aussi bien les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (atsem) que l'apport de la collectivité au fonctionnement des écoles (subventions, transports, classes transplantées...) ; la restauration municipale qui s'occupe (outre la préparation des repas) des inscriptions à la cantine et donc aux activités ; le service des sports et de la vie associative qui gère les éducateurs des activités physiques et sportives (Etaps) : tous ont été embarqués, avec les associations, sur le bateau de la réforme pour adapter l'offre qui était jusque-là strictement municipale.

Eurêka : les parcours !

Eurêka est le nom donné depuis 2008 au programme d'activités que les enfants de Pont de Claix peuvent découvrir à l'école municipale des sports, de la culture, des arts et des sciences du mercredi matin. Grâce à la réforme des rythmes scolaires cette offre va s'étendre à l'ensemble des enfants des écoles maternelles et élémentaires, avec une approche éducative (temps libre ou initiation) en complément des heures d'enseignement, ou plus ludique en offre d'activités de loisirs. Les pratiques sportives, artistiques, culturelles ou scientifiques sont au programme, assurées par des professionnels ou des spécialistes : éducateurs sportifs, agents municipaux, associations. La tarification selon les ressources de la famille telle qu'elle est pratiquée pour l'école municipale est maintenue sur toutes les options « Eurêka » (voir tableau ci-contre). Le choix d'une option engage pour toute l'année scolaire, sans possibilité a priori de changer de parcours durant l'année.



Et le mercredi ?

La ville vient d'obtenir de son délégataire Alfa 3A qui gère les centres de loisirs et le centre aéré, la prise en charge des enfants dès 11 h 30 le mercredi pour assurer la continuité avec l'accueil au centre aéré où le repas sera pris et l'accueil assuré l'après midi. La question des transports a été un point important de la discussion sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Enfin, comme c'est le cas actuellement, la restauration scolaire ne sera pas assurée (pas de cantines). Le conservatoire de musique à rayonnement intercommunal Jean Wiener va également adapter son offre.



LE TEMPS À L'ÉCOLE	PRÉSENCE DE L'ÉLÈVE	QUI ORGANISE ?	APPLICATION À PONT DE CLAIX
Enseignement : 5h30 au maximum la journée 3h30 au maximum la demi-journée	Obligatoire	État	Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-11h45 /13h45 - 15h45 Mercredi : 8h30 - 11h30
Accueil du matin Pause méridienne : 1h30 minimum	Non obligatoire	Collectivité	Eurêka « matin » : à partir de 7h30 Pause méridienne : 11h45 - 13h45
Périscolaire	Non obligatoire	Compétences partagées : État, collectivité, associations	Eurêka « Temps libre » : 15h45 - 16h30 Eurêka « initiation » jusqu'à 17h30 Eurêka « loisirs » jusqu'à 18h (possibilité de départs échelonnés)



Eurêka "Temps libre" débute par la récréation de l'après-midi avant d'offrir de multiples possibilités de jeux en autonomie, encadrés par des animateurs.



Eurêka "loisirs" : temps de loisirs autant que d'épanouissement personnel, alternance d'activités répondant aux besoins de l'enfant et à son développement.



Eurêka "initiation" : Ateliers d'expérimentation scientifique, de peinture, de modelage mais aussi jeux de stratégie et de coopération sont au programme pour les élèves en élémentaire, par des encadrants diplômés ou associations pontoises.

Qui fait quoi et qui paye ?

Des activités pédagogiques complémentaires sont prévues et organisées en groupes restreints d'élèves par les enseignants sur leur temps de service ; les activités périscolaires d'éducation artistique, culturelle et sportive sont proposées par la commune.

Selon les termes du décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013, paru au Journal officiel du 26 janvier 2013, l'organisation de la semaine de chaque école du département est décidée par le directeur académique agissant par délégation du recteur après avis

du maire. Est également prévue la mise en place d'activités pédagogiques complémentaires en groupe restreint pour les élèves rencontrant des difficultés dans leur apprentissage, l'aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le Projet éducatif territorial. L'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires est arrêtée par l'inspecteur de l'éducation nationale sur proposition du conseil des maîtres. L'état s'engage sur un fonds dit « d'amorçage » de la

réforme pour aider à redéployer les activités périscolaires déjà existantes et en proposer de nouvelles. La dotation financière s'élève à 50 euros par an et par enfant.

La Caisse d'allocations familiales accompagne également la réforme par la mise en place de dispositifs, notamment liés au PEDT. Le coût actuel du périscolaire qui ne touchait pas toutes les familles avoisine les 4 10 000 euros, les dépenses prévues sur 2014/2015 s'élèvent à près de 600 000 euros ●

LE POINT DE VUE DE WAHIDA CHEHAB

Déleguée de parents, elle les représente au conseil de l'école élémentaire des Iles de Mars où sa fille est scolarisée. *"Au début, dit-elle, je n'étais pas très favorable à cette réforme, puis avec le temps de l'explication et de la concertation, mes réticences se sont peu à peu levées".* Ce qui l'a séduite ? L'esprit même de la réforme qui demande aux parents de se mettre au rythme de l'enfant, le temps pris pour informer, pour consulter : *"la quasi totalité des parents a été consultée, par des mots dans les cahiers des enfants, par des réunions, des compte-rendus ; le questionnaire par lequel on nous demandait de choisir les créneaux horaires qui nous convenaient le mieux a été distribué à tous et la décision finale s'est prise à partir des résultats : les choses ont été faites comme il le fallait, et il fallait bien un an pour cela".*

Le projet éducatif local (PEDT) : une politique partenariale

Le projet de loi pour la refondation de l'École prévoit que les activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation peuvent être organisées dans le cadre d'un Projet éducatif territorial (PEDT). Le PEDT associe à la collectivité territoriale l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : administrations de l'État concernées, associations, institutions culturelles et sportives, etc. Il s'agit donc d'un cadre fédérateur au niveau local. Le but est de mobiliser toutes les ressources du territoire, afin d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité. La signature d'un PEDT est pour la Caisse d'allocations familiales la garant de la qualité de l'accueil proposé qui lui subordonne le versement d'une prestation.

Le projet éducatif territorial de Pont de Claix a énoncé ses principes : assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants ; leur permettre de vivre leur temps de loisirs dans un cadre épanouissant ; leur offrir l'occasion de s'enrichir par l'apprentissage de la vie collective ; favoriser autonomie et la socialisation ; leur permettre d'être les acteurs de leurs loisirs.



JEUNES (OU PAS) TITULAIRE DU BAF

La ville de Pont de Claix recrute pour la rentrée 2014-2015 des animateurs pour encadrer les activités en maternelle et primaire. Renseignements : service enseignement et périscolaire 04 76 29 80 62

Art du mouvement par excellence la danse emprunte ses graphes à la science.



On avance, on avance

vers une cité planétarium pour s'émerveiller de la terre, de l'univers et des arts

« *Aujourd'hui, dit la chanson, si on veut atteindre la lune il ne faut plus être poète, mais cosmonaute* ». Le village des sciences installé aux Moulins de Villancourt durant trois jours en octobre a donné aux visiteurs comme un avant-goût du projet de Cité des arts et des sciences qui trouvera à l'horizon 2017 son aboutissement dans ce lieu chargé d'histoire et qui s'est enfin trouvé un avenir.

L'observatoire des mouvements est né de la rencontre entre des universitaires-chercheurs et des danseurs-chanteurs, invités à penser comment, par la médiation culturelle et scientifique, rendre accessible leur science et leur art au plus grand nombre. Un exercice qui se tient dans le cadre du projet des grands Moulins de Villancourt dont l'aboutissement le plus spectaculaire sera la création d'un planétarium accompagné de tout un volet de formation et de prétextes à rencontres, du simple visiteur aux scolaires et au scientifique ou praticien de l'art le plus pointu. Un questionnaire « interactif » pour une mise en formes des déplacements, un parcours qui oriente la réflexion du flâneur sur ce qui bouge autour de lui (l'eau, les véhicules mais aussi le soleil, les nuages...), la créativité renforcée par la technique : les pistes pour construire le projet du strict point de vue du contenu, ont été nombreuses et exploitées à des degrés divers à ce jour.

Le temps du mouvement

Le procédé du "time lapse" est obtenu avec un appareil photo et le déclenchement de prises de vues à partir d'un point fixe à intervalles réguliers, ce qui a pour effet de réduire à quelques minutes l'intervalle qui sépare le lever du soleil et son coucher : les ombres s'allongent, les rues s'éveillent, s'animent puis se vident au fil d'un temps réduit donc accéléré. La projection des petits films ainsi réalisés dans Pont de

Claix a émerveillé plus d'un visiteur lors de la dernière fête de la science (à voir sur www.ville-pontdeclaix.fr).

Le monde comme il va

Les déplacements que chacun d'entre nous opère chaque jour pour aller au travail ou au collège, à l'épicerie, à la salle de sport, chez le médecin ou sa grand-mère peuvent faire l'objet d'une enquête, tout comme ceux de Jupiter et de ses satellites (1) ; l'exploitation des données - qui auront été recueillies par les habitants eux-mêmes donnent lieu à des graphiques, des courbes et de savants calculs qui sauront être mis en gestes et en images par une chorégraphie adaptée : le mariage de la danse, l'art du mouvement et de la mathématique ou de la statistique est consommé ! c'est le quartier Grand Galet qui devrait en voir le fruit.

Un parcours de chaises

Petit ou grand, au centre de l'univers il y a l'homme (ou la femme), de la même façon il est invité à être acteur de ses découvertes : tout au long d'un parcours dûment repéré il est invité à s'asseoir pour observer, examiner aussi, guidé par les indications qu'il trouvera sur « la » chaise ; elle était présente au village de la sciences. "Il fallait utiliser le mobilier urbain pour signaler un lieu d'observation et de rencontre, un peu à la façon d'un totem," explique le désigner toulousain Kamel Secraoui retenu pour ses propositions (notre photo), "Nous avons mis en place



Prototype de chaise destinée à ponctuer le parcours de l'observateur des mouvements

des systèmes permettant de grimper dessus pour prendre de la hauteur afin d'observer les choses sous un autre angle ou bien de s'asseoir à l'envers afin de profiter d'un confort supplémentaire. Nous souhaitons que le mobilier participe à l'observation de l'environnement en proposant différentes manières de s'y confronter. Nous avons choisi de mettre en place une forme récurrente dans le mobilier : l'échelle. En plus de présenter un intérêt graphique, elle possède une symbolique importante. Elle est le symbole par excellence de l'ascension vers la connaissance et le savoir. Nous souhaitons que notre mobilier tranche avec l'habitude et le quotidien pour entreprendre une conquête de l'espace vertical, afin de s'élever et de découvrir un nouvel univers. Chaque chaise mise en place possédera une petite plaque d'identité sur laquelle figurera son numéro, son nom et le nom du lieu ou de l'élément qu'elle permet de découvrir." Il y a la chaise des étoiles, la chaise du canal, la chaise Borel ou celle des Îles... à découvrir bientôt ●

(1) déjà expérimentés (l'observation de nuit a été proposée en janvier dernier et un planétarium « mobile » a été accueilli pendant plusieurs jours à l'école des Îles de Mars et Villancourt)



EN SAVOIR PLUS
Pour recevoir
la newsletter des
grands moulins :

ENCORE PLUS D'ENFANTS



La délégation de service public permet à la collectivité de confier à un opérateur extérieur la mise en œuvre d'un service qu'elle ne peut assumer seule. Ainsi l'accueil des enfants à partir de 3 ans sur des temps de loisirs a été confié en 2011 à l'association Alfa3A qui vient de rendre son bilan. La délégation de service public est en effet strictement encadrée par la loi et surtout contrôlée par la collectivité. Le centre aéré qui se situe à Varcis, la Maison de l'enfance et le centre de loisirs Jean Moulin notent une progression de leur fréquentation : plus 20 % en terme de familles, plus 17 % en terme d'enfants différents. Le centre aéré du mercredi, avec transport aller et retour et repas pris sur place semble répondre le mieux aux besoins des familles puisqu'il accueille près de 60 % des enfants inscrits dans les 3 structures, on voit (cf. le dossier) qu'il va tenir sa place avec la réforme des rythmes scolaires ; la Maison de l'enfance tient incontestablement un rôle d'équipement de proximité puisque les enfants qui la fréquentent sont issus pour une bonne moitié du secteur Iles de Mars-Olympiades. Des rencontres festives avec les familles sont organisées, en dehors des assemblées qui se tiennent dans le cadre normal du fonctionnement d'une association.

+ www.ville-pontdeclaux.fr

Pour en savoir plus : Alfa3A
place Michel Couëtoux, 0476298030

LONGÉVITÉ ACCRUE

Depuis le 1er janvier la carte nationale d'identité est valable 15 ans au lieu de 10 : l'allongement de durée de validité concerne les cartes sécurisées plastifiées délivrées depuis le 2 janvier 2004 mais s'applique exclusivement aux personnes majeures.

Renseignements : service de l'état civil et des élections, place de la Scierie, 04 76 29 80 02

SNACK FLOTTIBULLE

La ville recherche un gestionnaire du snack de Flottibulle (sodas, café, glaces, crêpes gaufres, sandwichs, pizzas...) pour la période du 23 juin au 30 août 2014. Conditions de mise en concurrence et pour poser sa candidature : se renseigner auprès du service de marchés 04-76-29-86-73 ou 80-42, renseignements techniques auprès du directeur de l'établissement : 04 76 29 86 00 ; visite des locaux sur rendez-vous.

DÉMÉNAGEMENT

Le cabinet de sages-femmes Audrey Germain, Julie Delran et Noémie Duret est transféré depuis le 2 janvier 2014 au 7 bis Cours Saint André (ancienne adresse : place du 8 mai 1945). Préparation à la naissance, suivis de grossesses physiologiques, grossesses pathologiques sur ordonnance, suivi post natal, rééducation périnéale. Sur RDV au 04 76 33 82 58

QUAND LA CULTURE RÉENCHANTE LE SOCIAL

La culture est un besoin essentiel, cette affirmation fait l'objet d'un dossier dans la presse spécialisée des collectivités (1). Au-delà du fait que « l'accès à la culture aide à restaurer l'estime de soi et à se projeter, facilitant ainsi l'adhésion à un parcours d'insertion », outre que « la culture offre une occasion unique de vivre une émotion collective, on apprend à se connaître », il y est également relevé que « 70% des cadres supérieurs ont visité un musée au moins une fois en 2011 contre 20 % des ouvriers ». C'est ainsi que l'offre permanente d'exposition a investi l'espace inattendu de la salle d'attente du CCAS à Bordeaux (environ 10 000 passages par an) ; et que l'on peut voir depuis son ouverture, des œuvres d'art sur les murs de la Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire de l'avenue du Maquis de l'Oisans. C'est ainsi également que le mot d'ordre « faire culture ensemble » a conduit les professionnelles du centre social Jean Moulin à inviter les comédiens de la Cité des Héros à rencontrer les habitants dans le but de créer à partir d'eux, avec eux, un spectacle : ce fut « Mon voisin » en 2013 et ce sera « Nos vies rêvées » le 4 avril prochain. Deux exemples d'actualité, mais pas les seuls, de ce que culture et lien social peuvent faire ensemble. « La culture, en particulier l'art, est un univers de croyance, qui fait rêver. Si on doit trouver un point commun entre la culture et le social, deux univers a priori très éloignés, on remarque qu'il s'agit de deux secteurs « vocationnels » vers lesquels on choisit de s'orienter professionnellement avec un très fort engagement personnel. Et quand le social et la culture se rencontrent, on assiste à une confrontation intéressante et productive ».

Les expositions à la Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire

- Jusqu'au 15 mars : « Pont de Claix et le Chili mémoires et résistances pour l'avenir »
 - Du 17 mars au 4 avril : 20 Tableaux de Nadine Simler
 - Du 7 au 30 avril : Femmes (voir p. 18)
- 29 av. du Maquis de l'Oisans
Tél. : 04 76 29 80 59

« Nos vies rêvées »

Spectacle musical créé à partir des histoires et paroles d'habitants, en partenariat avec la Cité des Héros.

Vendredi 4 avril, à l'Amphithéâtre, place Michel Couëtoux
Renseignements : centre social Jean Moulin, av. Dr Valois, 04 76 29 86 60

(1) « Insertion : quand culture et social font cause commune » p. 19 à 24. La gazette des communes, des Départements, des régions N° 47 / 1er décembre 2013

Professionnelle, psychanalyste et psychologue de la petite enfance, auteur de nombreux articles et publications, dont le dernier ouvrage rédigé à plusieurs mains s'intitule Ya-t-il encore une petite enfance ? Sylvie Giampino est également fondatrice de A.NA.PSY.p.e (association nationale des psychologues pour la petite enfance) et tiendra une conférence sur le thème : **Enfants, parents, professionnels : comment grandir ensemble aujourd'hui ?**

Comment grandir au cœur des paradoxes et des discours contradictoires qui mettent les parents et les professionnels en tension ? D'un côté les attentes normatives de plus en plus précoces, de l'autre séparation et autonomie toujours plus différées. D'un côté l'enfant au centre de l'attention des adultes, de l'autre l'enfant réduit à être objet de consolation ou de consommation.

Le vendredi 28 mars à 19h30 à l'Amphithéâtre, place Michel Couëtoux, accès gratuit sur réservation auprès du Carrefour Mozart tél. : 04 76 29 80 62

1,2,3 ...GRANDIR À PETITS PAS

Et voilà que la semaine entièrement dédiée à la petite enfance fait son retour avec son lot de découverte, d'amusements et de créations pour les tout petits, et la conférence thématique (cf. ci-dessus) toujours très appréciée des plus grands. Les professionnelles de la petite enfance accueillent les parents pontois avec leurs jeunes enfants pour une initiation aux techniques de création artistique adaptées aux plus petits lors de trois séances d'une heure (le samedi 29 mars) : le nombre de places étant forcément limité, l'accueil se fait sur inscription préalable. Les professionnelles sont également présentes aux côtés des professeurs de l'école de musique Jean Wiéner pour une découverte sonore et musicale intitulée « *parcours sonore et éveil musical, du bruit aux sons* » conçu pour les enfants de 12 mois à 8 ans (samedi 29 mars, durée 2h30).

Sur la scène de l'Amphithéâtre

Le vendredi 28 mars à 18h l'Amphithéâtre va vibrer aux pas des enfants de l'école maternelle Villancourt et des accueils périscolaires de l'école maternelle des 120 Toises : le spectacle qu'ils ont préparé met en lumière le travail d'un trimestre d'initiation à la danse contemporaine en partenariat avec la compagnie ABC Danse, avec pour fil conducteur la thématique : la relation fille-garçon. Côté professionnel, huit représentations du spectacle de 30 minutes pour les tout petits de 6 mois à 3 ans sont prévues : « *Couacaisse* » est un spectacle inspiré à sa créatrice Sophie Grelié par ses souvenirs d'enfance et les ateliers d'éveil musical qu'elle anime en tant que professionnelle en crèche, crée pour les inviter à découvrir les origines du geste musical. Un percussionniste joue sur les mots de l'auteur Corinne Lovera Vitali dans une ambiance faite de tambours et de jouets sonores.

Renseignement et inscription
aux ateliers du 29 mars : 04 76 29 80 62

Et revoilà « Objectif Lire »

Cette dernière a été l'invitée il y a plusieurs années, du salon « objectif Lire » auxquels les professionnelles de la petite enfance ont systématiquement participé : les livres/albums créés lors des éditions successives du salon seront exposés à la bibliothèque municipale Aragon (aux jours et heures d'ouverture de l'équipement du mardi 18 au samedi 29 mars).

Deux professionnelles de la peinture et de la sculpture aux Moulins de Villancourt

Nicole Sitruk a une peinture instinctive joyeuse et libre, elle n'appartient à aucun courant. Elle mélange les matériaux au gré de ses travaux, acrylique, collage, empreinte, grattages, succession de glacis, qui créent une atmosphère colorée et chaleureuse. Mélanie Bourlon exposera des sculptures grandeur nature en papier mâché : « *le motif, qu'il soit animal ou végétal, travaillé grandeur nature connaît une renaissance, une revisite naturaliste* ». L'exposition sera aux Moulins de Villancourt du vendredi 21 au samedi 29 mars (entrée libre, visite guidée sur demande au 04 76 29 80 59).

Le programme de la semaine a été entièrement conçu et rédigé par les professionnelles de la petite enfance, la graphiste du service information l'a mis en page, on lui doit l'illustration de l'affiche.



MAINTENIR UN MÉDECIN

La ville est intervenue auprès du bailleur social Actis afin de les conserver pour qu'ils soient de nouveau et le plus vite possible réutilisés à cette fin, les appartements qui étaient loués pour servir de cabinet médical à deux praticiens partis à la retraite (rue des Droits de l'Homme, quartier Grand Galet). Aider de la sorte à l'installation d'un jeune médecin devrait contribuer à maintenir une présence de l'offre de soins nécessaire sur le secteur.

PROFESSIONNELS SENIORS

Réunis en association déclarée d'utilité publique, accompagnent les entreprises (diagnostic et assistance) dans les domaines : aides à la création, recherche de développement, problèmes de croissance, phase de transmission, solutions aux difficultés ; ils font découvrir le monde de l'entreprise aux lycéens et étudiants, les aident à rédiger un CV, une lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche
Contact : ETI, 14 av. Victor Hugo BP 127 38431Echirolles cedex
tel : 04 76 09 85 24
mèl : ecti.38@orange.fr

DE PLUS GRANDES SERRES

Elles avaient trouvé au bord de l'eau, le long de la digue à la sortie du parking du marché un endroit où enseignants et enfants venaient parfois les dénicher pour en apprendre sur la vie des plantes. Elles ont trouvé un espace encore plus grand et moins contraignant pour les accueillir encore mieux et en plus grand nombre : passer de 500 m² à 10 000, donne une toute autre envergure aux projets. Surtout lorsque les nouveaux mètres carrés ont pour décor les anciennes Papeteries. Mais, sans rien enlever à l'intérêt de la chose, la vocation première d'une serre n'est pas l'accueil des enfants pour les initier aux grands préceptes du jardinage, sa vocation première réside dans le fait que depuis 2010, année de son apparition, la serre municipale est, avec les plantations et pelouses extérieurs, le lieu de travail des agents du service « cadre de vie » en particulier les jardiniers, mais pas seulement. Cet espace de travail permet par exemple

de réduire en copeaux et de les stocker le bois récupéré de l'élagage des arbres, lesquels copeaux dispersés dans les massifs vont empêcher la pousse des mauvaises herbes. Le tunnel sous plastique (car la serre n'en est pas une au sens strict du terme) va permettre de conserver les plantes vivaces en attendant leur transplantation et le temps favorable pour le faire. C'est en son sein que les plantes vivaces vont se reproduire, permettant ainsi une économie non négligeable de l'argent dépensé chaque année à en acheter de nouvelles. En ce sens la serre municipale « *construction légère à parois translucides permettant de créer pour les plantes de meilleures conditions de végétation que les conditions naturelles* » selon la définition du dictionnaire mérite bien son nom. Lors des manifestations autour du développement durable, la serre municipale accueille des animations destinées au grand public, avec son extension elles aussi auront gagné de la place ●

Proposés par l'Ass'Idem :
 . Jeudi 1er mai sur le parking de l'Amphithéâtre
 . Samedi 7 juin sur le cours St André, depuis la rue Lavoisier jusqu'à Flottibulle
 . Samedi 13 septembre au Centre Bourg, place S. Allende, rue de Stalingrad, place du 8 mai 1945

Réservez vos emplacements dès maintenant !
 06 24 97 60 31
 06 81 96 62 87
www.assidem.asso-web.com

NOUVELLES LIAISONS GRENOBLE-CLAIX

C'était en juin dernier, le syndicat mixte des transports en commun (SMTC) présente les nouveautés du réseau de bus et tram découlant de l'ouverture de la ligne E (St Egrève-Louise Michel-Grenoble). La mise en service du nouveau réseau est prévue pour la rentrée prochaine et dès juin prochain pour la ligne Chrono Louise Michel-Claix qui traverse tout Pont de Claix.

À la mise en service de la ligne E du tramway, le Smtc prévoit de labelliser Chrono 1 la ligne de bus N° 1 qui relie aujourd'hui Saint Egrève à Claix-Varces en traversant Pont de Claix par le Cours. Le Smtc souhaite procéder à un véritable saut qualitatif et réduire substantiellement le temps de parcours pour gommer l'effet provoqué par la correspondance depuis le terminus du tram (Louise Michel) jusqu'à Claix-Varces. L'offre horaires sera proche de celle du tramway : une amplitude étendue (de 5h30 à 1h30), un calendrier simplifié (une même offre du lundi au vendredi, y compris pendant les petites vacances scolaires), une fréquence garantie (au moins toutes les 10 mn).

Le label chrono

Six lignes de bus structurantes sont labellisés Chrono par le Smtc, elles bénéficieront de véhicules de dernière génération avec un aménagement inté-

rieur spécifique. Les points d'arrêts verront leur confort amélioré avec l'implantation d'automates de vente sur les principaux arrêts, des bornes d'information dynamique sur l'ensemble des arrêts. Ils seront dotés d'une image et d'une ambiance lumineuse spécifique, toujours de la perspective d'une montée en gamme du bus et d'offrir aux utilisateurs des lignes Chrono des temps de parcours compétitifs et garantis quelle que soit l'heure de la journée.

Les « petits points » à venir

La leçon essentielle tirée des résultats d'une enquête préalable en 2012 est qu'un nombre important de points d'arrêts pénalisent le temps d'accès à Grenoble. La ligne de bus N°1 est la plus forte du réseau et compte 14 000 voyageurs par jour. La réorganisation de certains arrêts et des aména-

gements s'imposent pour répondre aux objectifs de performance de vitesse et de confort des voyageurs : des feux prioritaires aux carrefours, la diminution des arrêts depuis Louise Michel jusqu'à Pont Rouge, la distance entre les arrêts étant maintenue entre 300 et 500 mètres. L'incidence pour Pont de Claix est la mise à l'étude de la fusion des arrêts Pont de Claix mairie -Marcelline en fonction du projet de réaménagement du centre Bourg. Une enquête dite « petits points » est en cours. Le nouveau réseau, tel qu'il se présente à la suite des travaux engagés par le SMTC depuis 2010 a fait l'objet de concertations dans le cadre des comités de lignes. Après les derniers arbitrages, il est prévu que les élus du SMTC procèdent à la validation des propositions à l'automne ●

APPEL À BÉNÉVOLES POUR LE REPAIR CAFÉ



L'Ass'Idem (association des Iles de Mars) envisage d'ouvrir à la maison des associations et de l'économie sociale et solidaire un *repair café* sur le modèle de ce qui existe dans plusieurs villes de France : vous êtes bricoleur vous aimez échanger, en rejoignant le projet vous permettrez qu'il se réalise et de nombreux Pontois pourront trouver là, à la fois convivialité et grâce à vous, conseils pour réparer une cafetière, un aspirateur, un vélo... L'objectif est d'éviter le consommé-jeté en vigueur depuis trop longtemps et peut-être bien malgré eux, chez ceux-là même auquel il fait (pas seulement financièrement) le plus grand tort... et nous sommes nombreux !

Pour contacter l'Ass'Idem :
06 24 97 60 31 / 06 81 96 62 87
www.assidem.asso-web.com

MAISON A VENDRE

A vendre en l'état sur PONT DE CLAIX, au plus offrant, une maison à usage d'habitation composée de 5 pièces, d'une surface habitable de 123 m² sur un terrain de 1271 m². 3, allée Jean Paul Sartre Zone UC au Plan d'Occupation des Sols – COS 0,25 Diagnostic de performance énergétique : classe E Mise à prix : 260 000 euros. Paiement de 10 % au notaire le jour de la signature du compromis, le solde au comptant le jour de la signature de l'acte authentique. Ouverture des offres par devant une commission d'attribution.

Visites prévues :

- mercredi 19 mars 2014 de 11h à 13h
- jeudi 20 mars 2014 de 16h à 18h
- lundi 24 mars 2014 de 11h à 13h

Les offres avec proposition de prix sont à adresser, sous double enveloppe et en recommandé avec accusé de réception, du 31 mars au 30 avril 2014 à Monsieur le Maire – Service Urbanisme Place du 8 mai 1945 – 38800 – PONT DE CLAIX.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le Service Urbanisme au 04 76 29 80 55.

Police municipale :

tél. : 04 76 29 86 10

Le maire, officier de police judiciaire exerce sous l'autorité du procureur de la République et sous la sienne la police municipale veille à :

- assurer le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique (L2212-5 du code général des collectivités territoriales) ;
- la bonne application des arrêtés municipaux ;
- le relevé des infractions routières ;
- le relevé des infractions au code de la voirie routière (L116-2 du code de la voirie routière), au code de l'urbanisme, au code de la santé publique. Elle remplit un rôle de police de proximité en appui de la gendarmerie.

La police municipale est amenée à intervenir dans les problèmes de voisinage ou de violences intra-familiales.

A VOTRE
SERVICE



Mairie

www.ville-pontdeclair.fr
Place du 8 mai 1945
04 76 29 80 00

Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h -12h
Place de la scierie
04 76 29 80 02

Police municipale

04 76 29 86 10

PIMMS 12 av. C. de Gaulle

04 38 92 10 33

Centre communal d'action sociale (CCAS)

27 av. Antoine Girard,
04 76 29 80 20

Centre social

Irène Joliot Curie,
04 76 29 86 40

Centre social Jean Moulin

04 76 29 86 60

Maison pour l'emploi

Place Winsen Luhe
04 76 29 86 20

L'Escale

04 76 29 86 90

Maison de l'Habitant

av. des Iles de Mars,
04 76 29 86 29

Centre de planification et d'éducation familiale

04 76 29 86 50

Petite enfance

La Ronde des Couleurs
04 76 29 80 24

Restaurants scolaires périscolaire / vacances

04 76 29 80 65

Bibliothèque

04 76 29 80 95

Flottibulle 04 76 29 86 00

Résidence et service personnes âgées

04 76 29 86 70

Service maintien à domicile et Le FIL

04 76 29 80 22

Déchetterie de Pont de Claix

43 av. du Maquis de l'Oisans
04 76 40 39 43

lundi, mercredi,
jeudi, vendredi, samedi :
8h30 - 11h30
et 14h - 17h30
mardi : 14h - 17h30

Pour toutes vos questions sur le tri, la collecte des déchets ménagers et les déchetteries de l'agglomération grenobloise
Numéro vert : 0800 50 00 27
www.la-metro.org

Service collecte,
Déchetterie et tri sélectif
Groupement SUD Métro
04 76 33 16 63

PERMANENCES ASSOCIATIVES

Confédération nationale du logement (CNL)

Défense des locataires, des propriétaires occupants, des consommateurs le 2ème lundi du mois de 10h30-12h à la Maison de l'Habitant

Aide information aux Victimes (AIV)

aiv.grenoble@wanadoo.fr
Information sur les droits des victimes et accompagnement dans leurs démarches centre social Irène Joliot Curie, 1ers et 3èmes mercredis de 9h à 11h15. Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

ADATE

(Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers)
adate@adate.org - www.adate.org
Vendredi 9h30-11h30, centre social Irène Joliot Curie, sur rendez-vous. Tél. : 04 76 29 86 40

PERMANENCES CONSEILS

Conciliateur-médiateur

Permanences en mairie les 1ers et 4èmes vendredis de 9h30 à 12h. Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

Avocat-conseil

Permanences à la bibliothèque les 1ers et 3èmes samedis de 9h à 12h. Réserve aux Pontois. Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

Architecte-conseil

Permanence au service Urbanisme Se renseigner au 04 76 29 80 55.

PERMANENCES DES ÉLUS

2 conseillers municipaux ont été délégués par le maire et le conseil municipal pour recevoir les habitants et leurs suggestions. Ils reçoivent sur rendez-vous : Alain Soler - 06 76 51 15 65 Maurice Alphonse - 06 76 51 48 73

Le maire, Christophe Ferrari, reçoit sur rendez-vous au 04 76 29 80 80 ou sur demande écrite.

EXPOSITION

Les femmes d'abord

Quel rôle dans la société pour la femme aujourd'hui ? c'est de cette question, posée à plusieurs artistes plasticiens qu'est née l'exposition présentée trois semaines durant, en avril, dans les locaux de la Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire. Artistes peintres, sculpteurs, photographes, performeurs ont joué le jeu et accepté par le truchement de leur art d'apporter une réponse et partager avec le visiteur le regard, singulier, particulier qu'ils portent sur la femme aujourd'hui. Depuis un an, depuis qu'elles l'ont vue à Grenoble les conseillères conjugales et familiales du centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) portent le projet d'accueillir à Pont de Claix, pour les Pontois, cette exposition qui « donne à penser ». S'interroger sur la place de la femme, expliquent-elles c'est révéler les discriminations, les stéréotypes, les préjugés, c'est dénoncer les inégalités, « c'est aussi et surtout se questionner sur les leviers qui pourraient modifier les représentations ». De collègues en lycées, de groupes d'habitants en ateliers d'insertion, elles ont proposé, invité, fait vivre en amont le projet qui s'articule autour des représentations en peintures, en photos, en chansons même. C'est que tous les thèmes qui constituent généralement leur champ d'intervention sont ainsi abordés : la discrimination sous toutes ses formes, mais aussi la violence, le handicap, l'accès aux droits ... Les artistes viennent de France (Aix en Provence, Grenoble,), d'Italie (Rome, Catane), ou des Etats Unis et sont aussi bien des hommes que des femmes, engagés ou pas du tout, pour une « œuvre chorale » raconte son instigatrice Rossela Genovese, « où l'on ne choisit pas les langages, où tous les langages sont également bons quand ils s'adaptent vraiment au sujet à exprimer ».



Exposition

Vernissage de l'exposition
mardi 15 avril à 18h avec
prestation vocale de Lili Refrain
du 7 au 30 avril, du lundi au
vendredi de 15h à 18h, visites
commentées sur demande :
04 76 29 80 59

« Foyer » représentation
théâtrale par la compagnie
Müh, 25 et 26 avril à 19h
sur réservation uniquement
au CPEF : 04 76 29 86 50



ART LYRIQUE

Offenbach au Summum

La Fabrique Opéra est devenue véritablement un label, une marque de fabrication : le partenariat avec les lycées Argouges, Jacques Prevert, Louise Michel, l'école de Coiffure et Esthetic Académy, l'Institut de la communication et des medias (Université Stendhal) l'Institut des métiers et des techniques, l'unité éducative de jour ... assurent à l'entreprise l'engagement de nombreux jeunes, lycéens, apprentis, étudiants et l'assurance pour l'initiateur du projet que l'opéra ouvre ainsi tout grand ses portes à qui sans cela, ne s'y serait pas hasardé ... sans doute rebuté par le prix des places. Ils vont organiser la communication, réaliser les décors, les costumes, les maquillages, les coiffures, l'accueil du public et la vente des programmes... c'est sur ce principe collaboratif que se fonde l'entreprise menée depuis plusieurs années par Patrick Souillot qui dirige et fait répéter les centaines de musiciens et choristes et fait découvrir l'art lyrique grandeur nature à des milliers de personnes. Après Nabucco l'an dernier (12500 spectateurs) c'est au tour d'Offenbach et ses Contes d'Hoffmann.

28-29-30 mars
au Summum

www.lafabriqueopera.com



ANIMATION

Fête déguisée

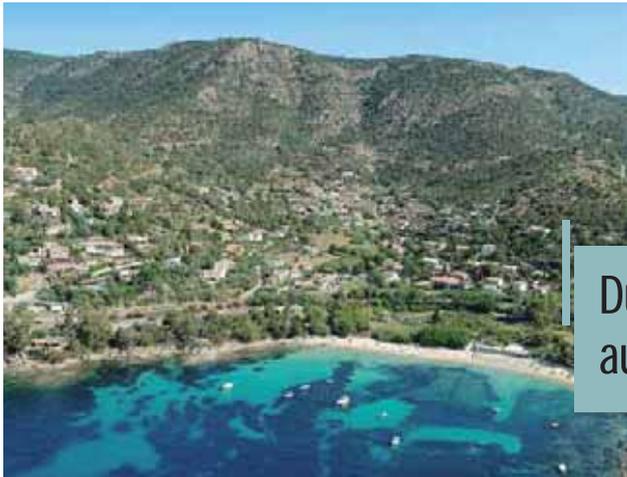
Organisée par le sou
des écoles Iles de Mars

Buvette, crêpes,
animations...

Dim. 23 mars

de 15h à 20h - Foyer municipal

Entrée : enfant 1 euro,
adulte 2 euros



SÉJOUR

Au Lavandou

Avec le Club du temps libre

Ouvert à tous, renseignements
et inscriptions Beau Site, av. A. Girard
mercredi et jeudi de 13h30 016h30.

Du 21
au 28 juin

Adhérents, n'oubliez pas de vous
inscrire avant le 20 mars au goûter de
printemps du jeudi 27 mars !



ANIMATION

FOIRE AU BOUDIN ET VIDE GRENIER

Organisé par
l'ASPFC sports mécaniques
Boudin, caillettes, buvette

Dim. 16 mars
Place Salvador
Allende



DIVERS

LOTO DE PRINTEMPS

Organisé par l'UNRPA
Ouvert à tous

Mardi 18 mars
à 14 heures
Foyer municipal

Et aussi : le 15 avril, voyage à Channas
Inscriptions jusqu'au 31 mars



LA PONTOISE GAËLLE COURTET BELLYNCK S'EST ENVOLÉE POUR LA MALAISIE POUR UN RAID 100% FÉMININ. 9 JOURS DE SPORT ET DE DÉPASSEMENT DE SOI, AU SEIN D'UNE ÉQUIPE ISÉROISE.

Sport au bout du monde

Gaëlle vit à Pont de Claix depuis 1999, année de naissance de sa seconde fille. Agée de 42 ans, elle entend parler du Raid Amazones par une collègue de son mari policier. « *Le concept me plaisait, j'en ai parlé à deux amies qui étaient partantes* ». Avec Magali, de Brié et Angonnes, et Sandrine, de Vienne, elles tentent une première inscription il y a trois ans, mais ne parviennent pas à réunir les fonds. L'année suivante, elles s'inscrivent trop tard. En 2013 enfin, leur équipe MaSanGa (pour Magali, Sandrine, Gaëlle) remplit les conditions pour participer à la 12ème édition du Raid l'Arbre vert, en décembre 2013.

Au programme de ces 9 jours placés sous le signe du sport au féminin, des courses le matin, et la découverte du pays l'après-midi. Pour les 90 équipes engagées, les épreuves de canoë, VTT et course à pied s'enchainent. Le 2^{ème} jour, Gaëlle et Magali chutent à VTT. Si Gaëlle s'en sort sans trop de dommages, Magali souffre de

gros hématomes, et le trek du lendemain s'avère compliqué : les trois filles s'encordent, l'une poussant, l'autre tirant leur équipière blessée. Obligées de prendre le rythme de Magali, l'arrivée, au terme des 18 km, est « *un moment fort* ». Entre elles, les concurrentes sont solidaires et s'entraident : « *les premières arrivées vont encourager les suivantes, leur apportent à boire* ». La compétition est difficile, il faut se lever à 5 heures tous les matins, et « *on a souffert de la chaleur* ». MaSanGa termine à la 78ème position, pénalisée par la blessure de Magali, pourtant ancienne sportive de haut niveau. Mais l'expérience est inoubliable : « *je me suis découvert des ressources que je ne soupçonnais pas* ». Ses filles ont encouragé leur mère malgré la distance, et suivi l'aventure via Facebook. « *L'engouement a été incroyable. Nos conjoints étaient à fond ! A l'aéroport, une femme m'a reconnue, remerciée et félicitée !* » C'est que mener de front une carrière, la recherche de sponsors, et un entraînement

sportif sérieux paraît pour beaucoup de femmes un défi insurmontable. « *C'est possible si on le veut !* » En attendant, Gaëlle avait suivi depuis août un entraînement spécifique : « *le lundi, la montée de la Bastille, le mercredi du fractionné, le vendredi de la longue distance* ». Aujourd'hui, Gaëlle serait tentée de le refaire. « *Magali non. Sandrine pourquoi pas. Et dans 5 ou 6 ans, je me verrais bien y participer avec mes deux filles* ».

www.raidamazones.com

GROUPE MAJORITAIRE

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a été votée en juillet 2013. Les fondements d'une école juste, exigeante et inclusive sont posés, et le texte crée les conditions de l'élévation du niveau de tous les élèves et de la réduction des inégalités

Avec les projets éducatifs territoriaux (PEDT), la loi met la concertation locale au cœur de la question éducative ; c'est dans ce cadre que sont élaborés des projets prenant en compte la globalité des

temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire), notamment dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires au primaire. A Pont de Claix, la mise en œuvre de la réforme sera effective en septembre 2014. La démarche de concertation pour envisager cette réforme a démarré dès le mois d'avril 2013 (19 réunions). Un processus de co construction avec les parents, les enseignants, les assistantes maternelles, les atsems, et les associations qui a permis de réfléchir collectivement dans

l'intérêt des enfants. Réformer les rythmes scolaires permet de penser la continuité des différents temps éducatifs (entre l'école et le périscolaire) en privilégiant l'accès à des activités variées et nouvelles (culture, sport, science)

Sam TOSCANO, président du groupe de la majorité

COMMUNISTE ET DIVERS GAUCHE

Dans le cadre du chantier de refondation de l'école, le Gouvernement a imposé aux communes dès la rentrée 2013 l'application de nouveaux rythmes dans les établissements scolaires du premier degré dont elles ont la charge.

La majorité municipale a fait le choix, comme de nombreuses communes, de reporter à la rentrée 2014 l'application sur son territoire de cette réforme : un délai qui permet de mener à bien la concertation indispensable à sa mise en œuvre, ce choix a été partagé par notre Groupe.

Objectif de ce délai, s'accorder le temps d'une vraie concertation avec l'ensemble des acteurs impactés par ces changements : parents d'élèves et leurs

représentants, enseignants, associations et services municipaux concernés, qui tous s'inquiètent des bénéfices pour l'enfant pourtant placé au cœur du débat.

La concertation permet de trouver, dans le cadre contraint de la réforme, une solution qui contente le plus grand nombre, et d'appréhender au mieux son impact budgétaire...

Car c'est toute une organisation que cette modification va impacter.

La ville de Pont de Claix place l'Éducation et la Réussite éducative au cœur de son projet de territoire. Ainsi, considérant qu'il en va de l'intérêt des enfants et de la qualité de leurs conditions d'ap-

prentissage, la municipalité a décidé de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2014.

Pour le Groupe communiste et Divers gauche, la mise en œuvre de cette réforme s'accompagne de deux objectifs prioritaires pour : accompagner les familles dans l'évolution de leur organisation quotidienne et dans leur recours à l'ensemble de l'offre éducative et de loisirs dédiée à leurs enfants ; construire un projet éducatif global repensant les différents temps de l'enfant et contribuant ainsi à l'égalité réussite de tous les jeunes Pontois.

Bernadette CEREZA, Dolorès RODRIGUEZ, Mebrok BOUKERSI

UN AVENIR POUR PONT DE CLAI

Que retenir de cette mandature ?

Elle a été dominée par une crise mondiale majeure. Cependant :

- au niveau Métro, à majorité socialiste, augmentation des impôts et en particulier de la TEOM et aussi création d'une fiscalité mixte pour les ménages, pour, soit disant, entre autre, compenser la baisse des recettes liées à la baisse d'activité des entreprises.

- au niveau budget de la Commune, géré par les socialistes,

* La masse salariale, hors norme pour une commune de notre taille, est cependant depuis 2008 toujours en augmentation, avec actuellement plus de 61% du budget de fonctionnement.

Sa diminution est souhaitable, mais ne sera pas encore proposé pour 2014. Une gestion prévisionnelle de cette diminution doit être envisagée. Elle devient impérative, car elle est une des seules possibilités pour augmenter notre capacité d'action envers les pontois, sans augmentation des impôts locaux, déjà élevés. Nous constatons aussi que depuis plusieurs années, le tissu industriel pontois s'amenuise et donc aura une incidence certaine sur les budgets à venir, impactés par ces taxes foncière et sur l'eau, et donc sur l'action envers les pontois.

Ainsi au niveau budget

- augmentation importante de la taxe foncière, défavorable à l'artisanat, au commerce local et

à l'industrie.

- augmentation importante du prix de l'eau, défavorable à l'industrie.

Ce niveau de taxes et autres décisions prises sur le bâti ont certainement une incidence sur les décisions actuelles et futures des industriels de rester, de partir ou de venir s'installer sur notre commune ?

Être attractif pour permettre de créer des emplois productifs et durables pour combattre le chômage, doit-être la priorité de la Municipalité à venir.

Nous laisserons les pontois se prononcer sur les orientations proposées.

Dernier éditorial de la mandature : nous vous remercions de votre soutien.

M. DITACROUTE, Conseiller Municipal

FRONT DE GAUCHE ET CITOYENS

Accompagner au mieux nos enfants, une ambition collective !

Dans la société d'aujourd'hui, de plus en plus complexe et cosmopolite, l'Éducation – scolaire mais aussi périscolaire – a des rôles de plus en plus centraux.

Malheureusement, nous ne pouvons que regretter que la politique gouvernementale soit encore – malgré la rupture avec les suppressions de postes d'enseignants – conditionnée à des logiques purement comptables. La réforme des rythmes scolaires en est l'exemple : bonne question posée, mais manque criant de moyens mis sur la table, pour au bout du compte se défaire de ses responsabilités sur les communes. Les

communes auront donc une responsabilité particulière. Mais là aussi, nous ne pouvons que regretter l'attitude de l'actuelle majorité municipale : leurs premiers actes ont consisté à casser les outils présents sur place : MJC « Le Delta », CCES...

Le pilotage du dossier sur les Rythmes Scolaires mené aujourd'hui ne rompt pas avec ces logiques, et les revendications des ATSEM – qui viennent de mener une grève, faute d'avoir été entendues – sont légitimes. Comment un agent pourrait remplir pleinement son rôle d'encadrement de nos enfants de 9h à 18h ? Dans ces conditions, quelles garanties quant au contenu pédagogique du périscolaire ?

Il est urgent de changer de logique, de priorités.

Notre équipe s'engage à rouvrir de larges discussions autour du projet éducatif local, pour construire ensemble un accompagnement de nos enfants qui réponde aux enjeux et aux problématiques de chacun.

Il faut intégrer tous les acteurs, pour arriver à construire un fonctionnement qui soit le meilleur possible en fonction des moyens de notre commune, sans peser davantage sur les budgets des familles.

Claude FARGE, Patrick DURAND, Simone TORRES

Voter, c'est un droit

Au début du XIXe siècle, les conseils municipaux sont élus au suffrage censitaire, c'est-à-dire par les chefs de foyers, âgés de plus de 25 ans et payant un minimum d'impôt. En 1848 la France est le premier pays du monde à instituer le suffrage universel mais uniquement pour l'élection du président de la République ; l'universalité est toutefois restreinte aux hommes, exclut les femmes, le clergé, les militaires et parmi les peuples colonisés, les Algériens. Même si la participation des citoyens à la gestion des services publics locaux est l'une des nouvelles exigences de la IIe République, il faudra attendre 1944 pour que le droit de vote s'étende aux femmes (et aux militaires un an plus tard) ; le régime de Vichy instauré le 10 juillet 1940 fait disparaître les institutions et les symboles de la République et s'en prend d'abord à lui. C'est ainsi que sur ordonnance un certain nombre de maires démocratiquement élus, dont celui de Pont de Claix, est révoqué. Il faut le rappeler, pour se souvenir que le vote est un droit précieux qui fonde toute démocratie.

On sait, grâce aux archives municipales qu'élus en 1935 le maire de Pont de Claix Charles Raffin Cabois a été démis de ses fonctions - avec ses adjoints Ferdinand Chapuy et Joseph Thévier - pour être remplacé à la tête de la commune par le médecin de l'usine chimique, M. Rolland. Un début d'explication se trouve dans le courrier conservé aux archives départementales et daté du 7 septembre 1941 que le secrétaire d'état à l'intérieur du gouvernement de Vichy adresse aux préfets : *"conformément à la loi du 16 novembre 1940 portant réorganisation des corps municipaux, vous avez procédé à la nomination des maires et adjoints des communes de 2001 à 10 000 habitants"*. Un autre document, aux archives départementales cette fois, entièrement anonyme et non daté dresse (à la main) une liste des maires "nommés en 1941" : trois médecins, un ancien marchand de vin, un industriel (père de 9 enfants), un architecte, un ingénieur des Arts et Métiers, un ingénieur aux Papeteries de France, un entrepreneur des travaux publics, un industriel, un huissier-banquier... Ils sont 31 à répondre ainsi aux critères de Vichy dont le principal est l'attachement au parti social français (PSF), lequel a succédé aux Croix de Feu du colonel La Roque après dissolution de cette ligue nationaliste en 1936. À noter que le docteur Rolland compte parmi les membres de son conseil municipal une femme.

C'est le gouvernement provisoire de la République qui prévoit en avril 1944 la réorganisation des municipalités en attendant qu'il puisse être procédé à des élections régulières : *"sauf exception les conseils municipaux élus avant le 1er septembre 1939 sont remis ou maintenus en fonction"*. Et Charles Raffin Cabois retrouve son siège : à ses côtés Marie Trucco, qui siègera pendant 25 ans et recevra à ce titre en 1971, des mains du maire et conseiller général Joseph Thévier la médaille d'honneur départementale et communale en argent (notre photo). Quant à Charles Raffin Cabois mort en 1954, depuis 1957 une rue de Pont de Claix porte son nom et il est pour toujours gravé dans le marbre de la stèle des bienfaiteurs de la commune ●

PONT-DE-CLAIX
M^{me} Marie TRUCCO à l'honneur



Mme Marie Trucco vient de recevoir la médaille d'honneur départementale et communale argent pour 25 ans de mandat électif au Conseil municipal.

Cette médaille, amplement méritée, fut remise au nom du Conseil municipal par M. Thévier, conseiller général, maire de Pont-de-Claix.

Mme Trucco est déjà titulaire de la médaille du Travail et elle est chevalier du Mérite social.

Son dévouement inlassable, son

cour sensible et généreux, son abnégation se sont manifestés en toutes occasions, que cela fut du temps de la Résistance ou pour tout ce qui touche l'humain ou le social.

Mme Trucco est membre du Bureau d'Aide sociale.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

**SYNDICAT DES FEMMES
CHEFS DE FAMILLE**

Une déléguée accueillera toutes les personnes intéressées, au cours d'une permanence pour information, aujourd'hui 3 mars, au Centre social, de 17 h. 30 à 19 h.

Amicale des Pêcheurs. — Réunion de l'amicale vendredi 5 mars, à 18 h., salle des réunions, numéro 2, route de Vllr.

Liste d'union soutenue par le P.C.F. — Réunion publique vendredi 5 à 20 h. 30, maison des sociétés, salle numéro 1.

EYBENS
Samedi 6 mars
GEORGES JOUVIN
Location Quincaillerie Lendiguères
GRENOBLE - Tél. 44-44-51

Sortie d'enceinte	Mise minimum	Protège sa motte	Réel	Poètes dramatiques	Un voisin qui monte	Tourne dans sa cage
Huitième degré	Donnent bonne mine	Limitent le vrac	Bricoles	Mousseux remontant		Sorties de l'œuf
Femme à dessein			Loué en désordre			
Nous fait de la bile						
		Filet à écrevisses				
		Tous les sens				
Espèce de chancre				Vient d'avoir	Ancienne Allemagne	Temps de saison
Sortie d'un œuf				Scorpion d'eau		
					À la poêle	
					À poils	
Couleur du Maghreb			Prendre le coeur			
Moins ultra						
		Au	Espèce de cochon			
			Sentir le cochon			
Mer démontée			Prit la peau			Presque île
Roue de puits			Éclat de rire			Petit malin
		Est en chasse			Précieux	
		Interdit			Dépose sa graine	
Jolies divinités						
Couleur dominante					Choisis par le peuple	
					Barboteuse	
			Gavé			Prendre le sein à l'oreille
			Le début de la fin et sa fin			
Engagées pour leurs connaissances	L'argent pour la guerre					
						Négation

Solution page 2

Bibliothèque municipale Aragon
place Michel Couëtoux / Tél. : 04 76 29 80 95

+ www.biblio.sitpi.fr

Roman >

Faillir être flingué
De Céline Minard
Édition Rivages 2013



Une Indienne dont le clan a été décimé exerce ses talents de guérisseuse au gré de ses déplacements. Elle rencontrera d'abord les frères McPherson, Jeff et Brad, traversant les grands espaces avec leur vieille mère mourante dans un chariot tiré par deux boeufs opiniâtres ... "Un western avec tout ce qu'il faut : des indiens, des chevaux, des cowboys et quelques bonnes bagarres. Mais aussi un peu d'humilité et/ou d'humour dans un Far west où tout est à conquérir. Quel bonheur de commencer l'année avec un tel roman ! A noter que l'auteure sera présente au Printemps du livre de Grenoble en avril prochain.

CD >

MVAT MVCT MLWY
THE DELANO ORCHESTRA
KÛTU FOLK RECORDS, 2013

Trois mois après la sortie d'Eitsoyam, le groupe livre un cinquième album ambiant, sorte de rêverie autour des éléments naturels et du temps. Véritable réflexion sur le temps et ses variations, ce prolongement musical mêle de nouvelles compositions à la réorchestration de thèmes des précédents albums.



Livre CD >

Emmanuelle Devos
raconte BABAYAGA

adapté par Olivier Cohen ; illustré par Emre Orhun ; musique de Pierre Cholley ; T. Magnier , 2006 collection Livre-CD



Baba Yaga est une figure de la mythologie slave apparaissant dans de nombreux contes russes. Thierry Magnier réédite ce conte sous forme de livre cd, très joliment raconté par Emmanuelle Devos. Les illustrations à la carte à gratter d' Emre Orhun ajoutent une atmosphère

inquiétante et sombre à l'horrible sorcière. Un beau travail à écouter et à lire avec frisson garanti. L'éditeur Thierry Magnier, enseignant, libraire, chargé de communication pour plusieurs groupements de libraires, rédacteur en chef d'une revue et auteur d'un album chez Gallimard jeunesse, a créé sa maison d'édition en 1998.

26 | **27**
de 14h à 18h | de 9h à 18h
AVRIL | **2014**

Entrée libre



Salon^{des} collections

Boulodrome de Pont de Claix

Expositions de collections & échanges



Renseignements
06 89 86 22 78